Attraits patrimoniaux

1

Cottage en pierre: façade en pierre de taille et toit à quatre versants couvert en tôle pincée. 20 250, boul. Bécancour. Photo, François Lachance.



2

Maison revêtue de briques, dotée d'un avant-toit et munie d'une cuisine d'été.

19 420, boul. Bécancour. Photo, François Lachance.



4

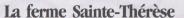
Maison rurale
construite de pierres
appareillées avec soin,
légèrement surhaussée de
terre et coiffée d'un toit
à pente raide à faible
égout. Elle date vraisemblablement des années
1820-1830.
19 025, boul. Bécancour.

Photo, François Lachance.



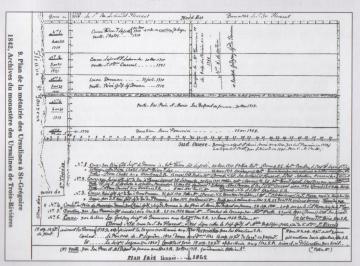
5

Belle maison rurale en pierre, d'esprit néoclassique avec une cuisine d'été en annexe. À droite, l'appenti habrite un four à pain. 19 000, boul. Bécancour.



Une partie du territoire de la paroisse de Saint-Grégoire témoigne d'un mode d'exploitation agricole peu banal. Pendant plus de 150 ans, la communauté des Ursulines de Trois-Rivières va régir et administrer la production d'une partie des terres de la paroisse destinée à l'approvisionnement de la communauté en diverses denrées agricoles.

Entre 1712 et 1768, les Ursulines de Trois-Rivières deviennent les propriétaires, par achats, concessions, ou dons, de plusieurs lots de terre qui forment le premier rang des concessions du fief Godefroy, et bornant au fleuve Saint-Laurent. Ces terres, drainées par le ruisseau de la Grande Rivière, couvrent une superficie de 15 1/2 arpents de front sur 40 arpents de profondeur et forment le territoire qu'elles ont appelé la "ferme Ste-Thérèse".



Ces terres sont ensuite données en bail à ferme, c'est-à-dire louées à un preneur qui s'engage à les cultiver pendant une période allant généralement de un à cinq ans. Ce mode d'exploitation agricole a été aussi pratiqué par les Ursulines sur d'autres fer-

3

Plan de la ferme Sainte-Thérèse. Archives des Ursulines de Trois-Rivières. La ferme Sainte-Thérèse était située sur les propriétés qui portent aujourd'hui les numéros civiques 19 375 et 19 395, boul. Bécancour.



mes, situées sur la rive-nord (ferme Ste-Ursule à Louiseville, ferme Saint-Augustin à Trois-Rivières). Il s'apparente pour beaucoup au mode d'exploitation appelé "métayage". Le preneur s'engage à remettre la moitié des récoltes et produits de la ferme à la communauté. En retour, on lui permet d'utiliser l'équipement, les bâtiments agricoles (granges, étables, etc.) et une maison. Les fermiers payent la moitié des dîmes, les cotisations scolaires et municipales et les frais de voirie. Ils occupent leur ferme dès le premier jour de mai et quittent à la même date, à l'échéance du bail.

La ferme Ste-Thérèse a été généralement exploitée par deux ou trois fermiers, chacun bénéficiant d'une concession de 3 1/2 à 4 arpents de front sur 40 arpents de profondeur. On y récolte l'avoine, le blé d'Inde, la gaudriole, le blé, le sarrasin, l'orge, les fèves, le lin, les patates (au 19e siècle), le pois; on y élève chevaux, moutons, vaches, porcs et volailles dont les produits, laine, oeufs, beurre, lard, saindoux et cuir sont acheminés par bateau à Trois-Rivières aux frais des religieuses.

L'activité des fermiers de la ferme Ste-Thérèse est régie selon des règles précises auxquelles ils doivent se soumettre en plus des obligations courantes déterminées par les bailleresses. Les Ursulines se tiennent bien au fait de la vie quotidienne des fermiers et s'autorisent d'un droit de regard sur certains usages, comme l'indique une lettre envoyée par les Ursulines à Mgr Cooke, évêque de Trois-Rivières, en 1866 :

"On nous a aussi communiqué divers renseignements sur les fermes particulièrement sur la partie des terres de Ste-Thérèse (...) et sur la nécessité de faire faire des chambres à coucher chez les deux autres fermiers où il n'y en pas, à défaut desquelles tout le monde couche dans le même appartement ce qui n'est aucunement convenable."

Une inondation survenue en 1865 nous éclaire sur le dévouement des fermiers :

"Le fermier de Ste-Thérèse s'est montré intéressé et courageux pendant l'inondation, il a même sauvé nos animaux et les siens ont péri, il nous semble juste de le dédommager en lui donnant quelques petits animaux."

Parmi les cultivateurs de passage à la ferme, puisque la plupart ne restent que le temps d'un ou deux baux, on retrouve Jean-Baptiste Leduc, Jean-Baptiste Métivier, Joseph Turcotte et Prudent Duval, cultivateurs de Saint-Grégoire; Clément Milot, cultivateur de Yamachiche; Magloire Laroche, cultivateur de Bécancour; Sévère Dumont, ouvrier et cultivateur de Trois-Rivières, etc. Au cours des dernières années, les Ursulines s'interrogent fréquemment sur la rentabilité de la ferme Sainte-Thérèse. Leurs revenus agricoles sont médiocres et les dépenses de plus en plus importantes, en raison de la réfection fréquente des bâtiments. Après plusieurs hésitations et après avoir pris conseil auprès des autorités ecclésiastiques, elles annoncent la vente de la ferme le 22 janvier 1878. Les terres seront cédées à Alphonse Plourde, leur voisin, qui s'y intéressait depuis plusieurs années.

RÈGLEMENT DES URSULINES POUR LES FERMIERS DE LA FERME SAINTE-THÉRÈSE 22 mars 1848

- 1° Les fermiers sont tenus de faire et entretenir en bon état, les fossés et cours d'eau, nécessaires pour l'égout des terres ainsi que ceux qui sont en communs avec les voisins et les chemins du Roi et les routes publiques.
- 2° Faire les clôtures en neuf pour chaque terre respective et entretenir les vieilles en bon état de manière à mettre les semences et prairies en sûreté et entourrer en cloture d'embarras les abbattis.
- 3° Il ne sera permis à aucun fermier de vendre ni foin, ni paille que leur moitié et ce encore après que le nécessaire pour l'hivernement des animaux de la ferme, aura été pris et prélevé.
- 4° Les fermiers entretiendront chacun leur maison, granges, étables et autres bâtiments comme des cultivateurs propres et économes, les blanchiront tous, la communauté leur fournira la chaux nécessaire; répareront tous les ans ce qu'il aura à réparer, comme font les meilleurs cultivateurs.
- 5° Ils ôteront toutes les pailles des granges après les semences, aussi les fumiers des étables et de devant les granges pour les transporter sur les terres et cela même l'année de leur départ comme les autres.
- 6° Tous les animaux élevés par les fermiers seront moitié aux dits fermiers et moitié à la communauté excepté les pourceaux et volailles qui resteront aux fermiers sans partage. Si quelqu'un des fermiers avec la permission amenerait sur les fermes quelque animal; il y serait avec les mêmes charges que ci-dessus, c'est-à-dire les écroîts sujets au partage.
- 7° Les fermiers ne bûcheront point leur bois ça et là mais continueront à défricher de manière que la terre soit débarassée de toutes brousailles, les branches amassées et entassées, le tout proprement et fini et chacun n'aura droit que sur sa terre respective et non sur les autres. Il leur est défendu de vendre et même de donner aucun bois sans la permission des Dames ou du visiteur. Les dames ou le visiteur leur donneront un terrain pour jardiner; lorsque les Dames auront besoin des chevaux pour embarquer les foins &. dans le bateau ou pour autres nécessités, elles auront droit de s'en servir.

Acceptation. 22 mars 1848, N.3762. Valère Guillet, notaire, Trois-Rivières.



6

Cottage construit vers le milieu du XIXe siècle et habité par la famille Cormier. La localisation de la maison à l'embouchure de la rivière Godefroy s'expliquerait par la présence à proximité d'un chantier naval.

200, avenue Godefroy.
Photo, Marc Gadoury.



Entrée du Parc écologique de la rivière Godefroy.

Un sentier du parc. Coll. Ville de





8

Maison d'esprit néo-renaissance à l'italienne au toit en terrasse. Le kiosque d'angle de la galerie s'ajoute au décor en tôle gaufrée pour marquer la façade de cette maison rurale du début du XXe siècle.

18 200, rue Gauthier.





9

Belle maison rurale, en pierre, de type monumental. L'asymétrie du toit s'explique par la présence d'un premier étage plein en façade. Circa 1830. 22 000, boul. des Acadiens.

La maison et ses bâtiments agricoles dans les années 1950.

Coll. privée, Jean Nadeau



10

Maison d'esprit néo-gothique de la fin du XIXe siècle, caractérisée notamment par une lucarne fronton en façade.

16

20 550, boul. des Acadiens.

La maison Hébert

11

Comme plus d'une famille acadienne à l'époque de l'invasion britannique, la famille Hébert est déportée aux États-Unis en 1755. L'épopée des quatre frères Hébert rappelle le destin de plus d'une famille acadienne. Étienne Hébert est d'abord déporté à Philadelphie tandis que ses frères se retrouvent en différents endroits sur la côte est américaine. Ainsi, il va tenter l'impossible pour retrouver ses trois frères, comme le relate l'abbé Casgrain en 1888 :

"Après leur dispersion dans les colonies américaines quelques Acadiens ne craignaient pas de s'aventurer à travers les immenses forêts, d'affronter les partis de sauvages qui les infestaient, afin d'arriver jusqu'au Canada, où ils espéraient retrouver des membres de leurs familles dont ils ignoraient le sort...

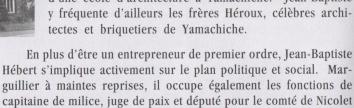
Au nombre de ces fugitifs était un jeune homme âgé de dixbuit ans, nommé Étienne Hébert, enlevé de la paroisse de la Grand-Prée où il habitait le vallon du Petit-Ruisseau, dans la concession dite des Héberts. Séparé de ses frères, qui avaient été jetés l'un, dans le Massachusetts, l'autre dans le Maryland, et le troisième dans un autre endroit, tandis que lui-même, débarqué à Philadelphie, avait été mis au service d'un officier de l'armée, il n'eut pas de repos qu'il n'eut rejoint ses frères, qu'il croyait rendus au Canada. Frustré dans ces espérances à son arrivée, mais non découragé, il se fit concéder des terres dans la seigneurie de Bécancourt, et repartit, en hiver, monté sur des raquettes. Après bien des recherches, il eut la joie de les ramener tous les trois: l'un était à Worcester, l'autre à Baltimore et le troisième dans un village dont le nom a été oublié. Les quatre frères Hébert s'établirent, voisins l'un de l'autre, à Saint-Grégoire, où ils ne tardèrent pas à prospérer."

Étienne Hébert obtient alors la concession d'un lot de terre, aujourd'hui situé sur le boulevard des Acadiens, qu'il défriche. En plus de cultiver sa terre, Étienne est également artisan. On le retrouve en effet comme maçon engagé pour la construction du presbytère de Bécancour. Son fils, Jean-Baptiste, va mettre à profit l'enseignement de son père à plusieurs niveaux. Sur le plan de l'implication sociale, il prend la relève de son père à la fin du XVIIIe siècle pour réclamer l'érection de la paroisse de Saint-Grégoire-le-Grand en signant plusieurs pétitions destinées à l'évêque de Québec. Sur le plan de la pratique du métier, Jean-

Baptiste débute sa carrière d'entrepreneur en signant en 1800 son premier contrat de construction: un moulin à scie qu'il entreprend pour le compte de son père et son associé. Lorsque Jean-Baptiste Hébert, lors de son mariage en 1801, hérite de la ferme et des charges familiales avec son frère, il possède déjà une renommée et un certain prestige au sein de sa communauté. Il saura en tirer profit tout au long de sa vie.

Au début du siècle, Jean-Baptiste et son frère Étienne ouvrent un atelier de menuiserie. Ils obtiennent le contrat de construction des combles et du clocher de l'église de Saint-Grégoire en 1804, de même que ceux de plusieurs ouvrages de construction d'habitations comme par exemple, celui de la maison de Pierre Desfossés, marchand de Trois-Rivières, qui se fait bâtir en 1824 une maison en pierre à deux étages comprenant un magasin. En fait, la renommée de Jean-Baptiste Hébert devient telle qu'on lui confie la construction du Séminaire de Nicolet, l'église et le presbytère de Saint-Pascal,

l'église de Sainte-Monique, le presbytère de Kamouraska et l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies. Par ailleurs, Jean-Baptiste sait s'entourer d'autres artisans réputés : d'abord, par le mariage de ses filles avec deux architectes et sculpteurs de Yamachiche, Augustin Leblanc et Alexis Milette, ensuite, par la mise sur pied, de concert avec ses gendres, d'une école d'architecture à Yamachiche. Jean-Baptiste y fréquente d'ailleurs les frères Héroux, célèbres architectes et briquetiers de Yamachiche.



à l'Assemblée législative, en plus de participer activement à la mise sur pied d'une école de fabrique dans la paroisse de Saint-Grégoire. Sans doute investi de la confiance des gens qu'il représente, ses discours en faveur des Patriotes lors des Rébellions de 1837-38 lui valent d'être incarcéré pendant un mois à Montréal.

Probablement construite vers 1840-1845 et située en face de la terre paternelle, la maison Hébert présente une allure imposante, monumentale, qu'expriment ses deux niveaux en pierre, ses huit ouvertures en façade ainsi que ses deux importantes cheminées latérales. L'allure bourgeoise de cette demeure témoigne de la notoriété acquise par son constructeur et propriétaire Jean-Baptiste Hébert au sein de la communauté de Saint-Grégoire. La maison est maintenant habitée par le Dr Claude Chainé et sa famille.

Les sites religieux de la paroisse de Saint-Grégoire-le-Grand

La venue successive d'Acadiens dans la région de Bécancour-Nicolet entre 1758 et 1767 contribue à la formation spontanée d'une nouvelle communauté qui s'établit notamment sur le territoire actuel de la paroisse de Saint-Grégoire. À peine une vingtaine d'années après son implantation dans la région, la nouvelle population réclame l'érection d'une nouvelle paroisse. Le 22 janvier 1787, les propriétaires des seigneuries Bruyères et Godefroy envoient

une lettre à l'évêque de Québec où ils en font la demande : "[...]. Depuis que le Curé de Bécancour n'est plus autorisé à

desservir ces colons, ils ont sollicité à diverses fois la permission de se bâtir une Église et un Presbytère parce qu'ils ont les moyens suffisants pour cela, et pour subvenir aux dépenses d'une Paroisse qui leur soit particulière. Mais loin de leur acorder cette Faveur ont veut les Comprendre dans la paroisse de Nicolet, ou la distance et la difficulté insurmontable pour eux, des Chemins à faire partie a neuf, et l'Entretien de ceux qu'il y a de faits les Empeche d'aller; et par cette circonstance ils se trouvent Privés des Secours necessaires et indispensables a leur foi.

Timides et Pacifiques Sujets ces babitans n'ont ozé Monseigneur vous Exposer leur griefs, mais les Exposant naturellement, obligez de veiller et proteger leur Censitaires dans tous ces Cas qui concourent au bien Et au bon ordre de la Province, y supplient, et se flattent que la justice de votre Grandeur, et son attention pour la prospérité de ces

Sujets remplissent les promesses faites a ces Acadiens a leur arrivée a Québec, qu'ils puissent obtenir une permission directe de votre grandeur de se batir une Église et un Presbytaire, sur la partie du fief Bruyeres la plus apportée de toutes ces familles, et assez a temps pour profiter du restant de l'hiver pour l'amas des Materiaux necessaires a ces Edifices."

La requête est alors refusée. Mais elle est suivie de plusieurs autres, alimentées par les réclamations du seigneur de Rocquetaillade, Godefroy de Tonnancour, et des habitants du village Sainte-Marguerite. On procède finalement à l'érection canonique de la paroisse en 1802, en réponse aux nombreux problèmes d'accessibilité aux



Intérieur de l'église de Saint-Grégoire-le-Grand, aménagé au début du XIXe siècle. Coll. privée Jean-Guy Gauthier



Le tombeau du maître-autel, fait en bois peint blanc et or, décoré de rinceaux, de fleurs et de têtes d'anges, est l'oeuvre du sculpteur montréalais Urbain Brien dit Desrochers, réalisé vers 1812.

culturels, ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Maison construite et habitée par Jean-Baptiste Hébert. 20 200, boul. des Acadiens



Une tête d'ange. Inventaire des biens culturels, ministère de la Culture et des Communications du Québec.



Un des autels
latéraux.
Inventaire des biens culturels,
ministère de la Culture et des
Communications du Québec.

Communications du Québec

Une des peintures réalisées par Joseph Uberti en 1910 pour la fabrique de Saint-Grégoire. Localisée dans le choeur, celle-ci représente Saint-Grégoire. Inventaire des biens culturels, ministère de la Culture et des

services religieux. L'organisation de la nouvelle paroisse, dédiée à Saint-Grégoire-le-Grand, entraîne la bénédiction de la première église en 1806. C'est l'entrepreneur Jean-Baptiste Hébert, de Saint-Grégoire, qui réalise les travaux de charpente de la nouvelle église. Comme plusieurs autres temples construits à la même époque, celle-ci s'inspire du plan de l'église de Boucherville, en forme de croix latine avec une nef plus large que le choeur. Plusieurs éléments architecturaux s'inspirent du style palladien anglais, comme l'atteste l'ouvrage *Les chemins de la mémoire*:

"En façade, l'église de Saint-Grégoire reprend certains éléments du temple de Boucherville, comme les fenêtres et les encadrements des portes latérales de la façade en pierre rustiquée. Les pilastres et le couronnement de la porte centrale ressemblent à ceux de l'ancienne église presbytérienne autrefois située près du Champ-de-Mars à Montréal."

L'aménagement intérieur de la nouvelle église intègre habilement un retable et un tabernacle provenant de l'ancienne église des Récollets de Montréal. Don du frère Louis Demers en 1811, ancien curé de Bécancour, le tabernacle daterait de 1703 et le retable de 1713. C'est en harmonie avec ce retable et ce tabernacle qu'Urbain Brien dit Desrochers, sculpteur de Montréal, élabore le

reste du décor intérieur: pilastres autour du choeur, tombeau du maître-autel et autels latéraux. En plus des éléments d'ornementation qui sont ajoutés aux époques suivantes, c'est notamment la richesse de ce premier aménagement intérieur qui vaut à l'église de Saint-Grégoire le statut de monument historique en 1957.

La façade actuelle, de style néo-classique, fait suite à des travaux d'agrandissement effectués par Augustin Leblanc, entre 1850 et 1855. Elle est caractérisée par un soubassement à trois arcades surmonté d'un faux portique et flanqué d'une tour sur chacun de ses côtés.

Le presbytère, de 64 pieds sur 36, est érigé par deux maçons de Trois-Rivières, Noël Pratte et Pierre Vincent dit Croteau, qui en obtiennent le contrat de construction en 1819. Un peu plus loin, le couvent rappelle la présence de la communauté des Soeurs de l'Assomption, fondée en 1853 à Saint-Grégoire sous l'impulsion de l'abbé Jean Harper par Léocadie Bourgeois, Mathilde Leduc et Julie Héon, toutes trois de descendance aca-

dienne. Pour assurer l'éducation des jeunes filles, les religieuses établissent un couvent dans plusieurs paroisses, notamment, Bécancour, Sainte-Angèle, Sainte-Gertrude et Gentilly. En 1872, ces religieuses déménagent leur maison mère à Nicolet. Le couvent de Saint-Grégoire est toujours habité par des membres de la communauté. Aujourd'hui, cette communauté est présente sur presque tous les continents du monde.



Le presbytère de Saint-Grégoire: le carré date de 1819 tandis que le toit à mansarde, dit aussi toit français, a été ajouté au cours de la seconde moitié du XIXe siècle.

Le premier

couvent des

l'Assomption,

Soeurs de

aménagé

dans une

maison en

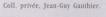
peu avant la

fondation de

la communauté à

pierre à deux étages,

Saint-Grégoire en 1853. Au moment de sa démolition en 1913, le bâtiment que l'on voit en annexe à droite sur la photo fut conservé et reculé au fond du terrain où il servit d'externat pendant plusieurs années. Encore présent derrière le couvent actuel, on l'a transformé aujourd'hui en Maison du Souvenir.





L'église de Saint-Grégoire, avec sa façade actuelle résultant de travaux d'agrandissement réalisés entre 1850 et 1855, affiche un esprit néo-classique.



Le couvent actuel, construit en 1913 après l'incendie qui ravagea le premier couvent.

Le cimetière de Saint-Grégoire, un lieu de recueillement aménagé avec soin.



13

Le moulin à vent de Saint-Grégoire, dans les années 1980. Coll. privée Jean -Guy Gauthier



14

Maison habitée autrefois par la famille Landry, revêtue de briques, dotée d'un larmier et munie d'une cuisine d'été. En façade, on remarque la jolie dentelle menuisée en arc de cercle coiffant les principales ouvertures. L'ornementation de la maison date de la seconde moitié du XIXe siècle. 15 910, boul. des Acadiens.

Photo, François Lachance.



15

Maison construite et habitée au milieu du XIXe siècle par Augustin Leblanc, célèbre architecte de la région, également auteur des travaux d'agrandissement de l'église de Saint-Grégoire. Selon l'un de ses descendants, Léo Leblanc, la maison aurait été construite avec les pierres provenant de l'agrandissement de l'église.

14 730, chemin Leblanc.

La maison Leblanc et ses bâtiments agricoles avec, en arrière-plan, le lac Saint-Paul.

Inventaire des biens culturels, ministère de la Culture et des Communications du Québec.



Belle maison rurale de forme ancienne, assise au sol. Elle est maintenant revêtue de briques et munie d'un

avant-toit débordant ainsi que d'une cuisine d'été.

14 430, chemin Leblanc

La construction navale

Dès la fin du XVIIIe siècle, une activité artisanale tout à fait originale prend forme dans la paroisse de Saint-Grégoire: la construction navale. Originale, parce qu'elle met à profit les ressources forestières locales, les compétences techniques des entrepreneurs qui se lancent dans cette aventure commerciale ainsi que l'emplacement privilégié de la région par rapport à la circulation fluviale.

Dès la fin du XVIIe siècle, l'intendant Talon donne une impulsion à la naissance d'industries en Nouvelle-France,

dont la construction navale. Pour soutenir cette activité de transformation, les bois de chêne de la région de Bécancour sont réservés au roi. Ainsi, c'est à partir de ces ressources forestières qu'un bâtiment de guerre est construit en 1712 :

"En 1712, M. Prat, capitaine du port de Québec, et les sieurs Duplessis et Fornel, deux marchands de Québec, s'étaient associés pour construire à l'Anse des Mères, en bas du cap Diamant, un vaisseau de guerre de 3 à 400 tonneaux, capable de recevoir 36 canons. Ils avaient utilisé dans cette construction les beaux chênes de la seigneurie de Linctôt, entre Bécancour et Gentilly."

Les premiers moments de la construction navale sous le Régime



17

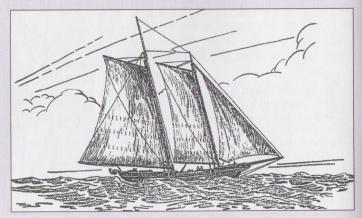
Le lac Saint-Paul et les ressources forestières riveraines.



français sont donc marqués par la transformation à Québec des ressources ligneuses de notre région, et particulièrement celles du lac Saint-Paul. Mais, grâce à l'impulsion des familles acadiennes, les choses vont changer et cela, dès la fin du XVIIIe siècle. Parmi les entrepreneurs qui se lancent dans cette activité, la famille Cormier s'y implique de façon particulière.

Les Cormier sont des exilés acadiens originaires de Beaubassin, qui trouvent refuge dans la seigneurie de Bécancour. En 1764, les deux frères François et Pierre Cormier obtiennent chacun une terre au lac Saint-Paul que leur concède Charles Legardeur, seigneur de Bécancour. François Cormier dit Rossignol est alors âgé de 29 ans et qualifié de maître charpentier de navires. En 1777, par exemple, il signe un contrat devant notaire avec Pierre Protain, un navigateur de Québec, pour construire «Une Goëlette de quarante pieds de quille En bois de Chaine en plus grande partie, En Epinette rouge et quelque peu de Cedre.» À noter que François Cormier, le maître d'oeuvre, s'engage à fournir tous les bois nécessaires à la construction du bâtiment. L'organisation de cette activité se déroule donc en deux temps: la coupe du bois puis la réalisation de l'embarcation au chantier maritime. C'est du moins ce que nous révèle Alfred Désilets, un résident de la région rappelant les souvenirs transmis par la tradition orale. Parmi les notes qu'il rédige en 1920, il mentionne:

«L'Ile Desilets qui se trouve a l'embouchure de la rivière Godefroy a toujours appartenu à la famille. Il y avait, avant 1775, sur cette île, un chantier maritime. Les anciens disent y avoir vu un troismats en construction et il est probable qu'il en a été construit d'autres. Lorsque j'étais jeune, il existait encore des traces de ce chantier. Au temps des labours, la grande quantité de copeaux



Une goélette. Archives nationales du Canada

de chêne trouvés dans le sol retardait le travail. Ce chantier se trouvait sur la pointe sud de l'île qui a trente arpents de superficie. [...]. L'existence de ce chantier tenu par la famille Cormier dit Rossignol s'explique par le fait qu'à proximité -cinquante arpentsil y avait une belle forêt de pins, épinettes et pruche dont les produits pouvaient être mis en flottaison sur le lac Saint-Paul, qui était à vingt arpents de cette forêt et amenés au chantier des navires



Un bateau Durham chargé de marchandises vers 1828. Archives nationales du Canada

sur un parcours de moins de deux milles.»

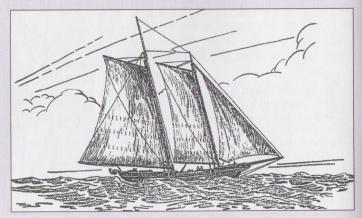
Dans l'ensemble, les marchés de construction d'embarcations nous apprennent que la famille Cormier est impliquée dans la construction d'au moins 5 goélettes et de plusieurs autres types d'embarcation et ce, durant plus de 60 ans, de 1777 aux années 1840. On note aussi que le savoir-faire se transmet à la génération suivante, comme l'atteste un contrat signé par le maître d'oeuvre Martin Cormier en 1836, le fils de François. Ces contrats montrent également l'implication d'autres familles acadiennes dans la construction navale telles les Bergeron, Bourque, Hébert et Héon.

Au total, ce sont près de 150 embarcations qui sont construites au lac Saint-Paul entre 1777 et 1841. Nous y retrouvons la goélette, le bateau de roi, le bateau Durham, le bateau ouvert ainsi que la barge. Alors que la goélette est un navire ponté, percé d'une écoutille pour l'accès à la cale et muni d'une petite cabine basse à l'arrière, appelé "chambre", les autres types d'embarcation sont à fond plat. Voici comment l'ethnologue Alain Frank explique la construction de plusieurs types d'embarcation au lac Saint-Paul:

"Étant situé à mi-chemin entre Québec et Montréal, le secteur de Trois-Rivières a constitué un point de rupture de charge de la navigation maritime et de la batellerie, puisque, avant la canalisation du fleuve Saint-Laurent, la faible profondeur d'eau du lac français sont donc marqués par la transformation à Québec des ressources ligneuses de notre région, et particulièrement celles du lac Saint-Paul. Mais, grâce à l'impulsion des familles acadiennes, les choses vont changer et cela, dès la fin du XVIIIe siècle. Parmi les entrepreneurs qui se lancent dans cette activité, la famille Cormier s'y implique de façon particulière.

Les Cormier sont des exilés acadiens originaires de Beaubassin, qui trouvent refuge dans la seigneurie de Bécancour. En 1764, les deux frères François et Pierre Cormier obtiennent chacun une terre au lac Saint-Paul que leur concède Charles Legardeur, seigneur de Bécancour. François Cormier dit Rossignol est alors âgé de 29 ans et qualifié de maître charpentier de navires. En 1777, par exemple, il signe un contrat devant notaire avec Pierre Protain, un navigateur de Québec, pour construire «Une Goëlette de quarante pieds de quille En bois de Chaine en plus grande partie, En Epinette rouge et quelque peu de Cedre.» À noter que François Cormier, le maître d'oeuvre, s'engage à fournir tous les bois nécessaires à la construction du bâtiment. L'organisation de cette activité se déroule donc en deux temps: la coupe du bois puis la réalisation de l'embarcation au chantier maritime. C'est du moins ce que nous révèle Alfred Désilets, un résident de la région rappelant les souvenirs transmis par la tradition orale. Parmi les notes qu'il rédige en 1920, il mentionne:

«L'Ile Desilets qui se trouve a l'embouchure de la rivière Godefroy a toujours appartenu à la famille. Il y avait, avant 1775, sur cette île, un chantier maritime. Les anciens disent y avoir vu un troismats en construction et il est probable qu'il en a été construit d'autres. Lorsque j'étais jeune, il existait encore des traces de ce chantier. Au temps des labours, la grande quantité de copeaux



Une goélette. Archives nationales du Canada

de chêne trouvés dans le sol retardait le travail. Ce chantier se trouvait sur la pointe sud de l'île qui a trente arpents de superficie. [...]. L'existence de ce chantier tenu par la famille Cormier dit Rossignol s'explique par le fait qu'à proximité -cinquante arpentsil y avait une belle forêt de pins, épinettes et pruche dont les produits pouvaient être mis en flottaison sur le lac Saint-Paul, qui était à vingt arpents de cette forêt et amenés au chantier des navires



Un bateau Durham chargé de marchandises vers 1828. Archives nationales du Canada

sur un parcours de moins de deux milles.»

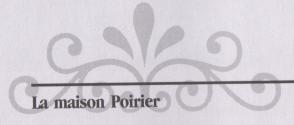
Dans l'ensemble, les marchés de construction d'embarcations nous apprennent que la famille Cormier est impliquée dans la construction d'au moins 5 goélettes et de plusieurs autres types d'embarcation et ce, durant plus de 60 ans, de 1777 aux années 1840. On note aussi que le savoir-faire se transmet à la génération suivante, comme l'atteste un contrat signé par le maître d'oeuvre Martin Cormier en 1836, le fils de François. Ces contrats montrent également l'implication d'autres familles acadiennes dans la construction navale telles les Bergeron, Bourque, Hébert et Héon.

Au total, ce sont près de 150 embarcations qui sont construites au lac Saint-Paul entre 1777 et 1841. Nous y retrouvons la goélette, le bateau de roi, le bateau Durham, le bateau ouvert ainsi que la barge. Alors que la goélette est un navire ponté, percé d'une écoutille pour l'accès à la cale et muni d'une petite cabine basse à l'arrière, appelé "chambre", les autres types d'embarcation sont à fond plat. Voici comment l'ethnologue Alain Frank explique la construction de plusieurs types d'embarcation au lac Saint-Paul:

"Étant situé à mi-chemin entre Québec et Montréal, le secteur de Trois-Rivières a constitué un point de rupture de charge de la navigation maritime et de la batellerie, puisque, avant la canalisation du fleuve Saint-Laurent, la faible profondeur d'eau du lac 18

Saint-Pierre interdisait l'accès aux gros navires remontant vers Montréal. Faisant la jonction entre l'amont et l'aval, cette région charnière est devenu un lieu de rencontre de plusieurs types de navires appartenant à ces deux types de navigation complémentaires. La production de deux différents types de navires au lac Saint-Paul confirme bien ce phénomène."

L'ampleur de cette activité dans la région s'explique aussi par la position privilégiée de la rivière Godefroy et du lac Saint-Paul, et par la présence de ressources forestières importantes et appropriées dont sait tirer parti une main d'oeuvre experte. Cette activité pré-industrielle reste à approfondir, mais on peut déjà supposer que l'établissement d'Acadiens dans la paroisse de Saint-Grégoire au XVIIIe siècle constitue un apport technique tout à fait original à l'économie et à la société de la rive-sud.



Originaire de Beaubassin, la famille Poirier fuit la déportation acadienne et vient s'installer selon toute vraisemblance avec un premier groupe d'Acadiens qui trouve refuge à Saint-Grégoire en 1758. Le 27 janvier 1779, les seigneurs Jean Droit Richerville et Michel Lonval concèdent à Pierre Poirier une terre "de 4 arpents et une chainée de front sur 30 arpents de profondeur" dans le troisième rang de la seigneurie Roquetaillade, le rang vide-poche, aujourd'hui connu sous le nom de chemin Thibodeau. Il s'y établit avec son épouse, Marie Godet, érige une habitation, et commence le défrichement de sa terre. Son labeur n'est que de courte durée puisqu'en 1781, il transmet la charge des responsabilités familiales à ses fils Pierre et Jean-Baptiste. Bien entendu, les deux fils sont tenus d'héberger leurs parents et de prendre soin de leurs frères et soeurs, toujours mineurs: "Et comme il y à trois enfants qui ne soit point encore en âge ni pourvus, il a été accordé qu'ils resteront à la maison paternelle, ou ils seront nourris et entretenus jusqu'à ce qu'ils soient pourvus, en toutes fois aidants de leur travail." À la mort de son père en 1787, Jean-Baptiste Poirier hérite de la ferme familiale tandis que son frère quitte le foyer. C'est le fils de Jean-Baptiste, François et sa femme Julie Doucette, qui y vivront par la suite. Les générations suivantes de la famille Poirier continuent d'habiter la maison des ancêtres et ce, jusque dans les années 1970 au moment où l'héritier, Louis-Georges, décide de s'en départir. La maison est actuellement habitée par Madame Marie Bachand qui la conserve avec soin.

Dès les premiers moments de l'occupation du lot à la fin du 18e siècle, la famille Poirier se consacre à l'agriculture comme principale activité de subsistance. Le rythme des premiers défrichements témoigne d'une occupation très active: 6 arpents de terre en deux ans. Un inventaire de biens réalisé en 1787, suite au décès du premier occupant, Pierre Poirier, nous permet d'évaluer le niveau de vie passablement modeste de ces gens récemment établis. Leur outillage se limite à une charrue et une grosse hache tandis que le mobilier domestique se résume à une poêle et quelques meubles. L'essentiel de leur richesse réside dans la possession d'animaux de ferme, soit deux boeufs, une «torre», un petit taureau, une vache, un veau, 7 moutons, 5 porcs, une jument et une pouliche. Dans ce contexte, la maison construite par Pierre Poirier et léguée à ses enfants en 1787 est fort probablement une maison dite temporaire, dans l'attente de revenus plus importants qui viendront avec les défrichements futurs. En con-



Maison autrefois habitée par la famille Poirier, construite entre la fin du XVIIIe siècle et le début du XIXe.

19 025, chemin Thibodeau.

texte d'établissement, il ne faut pas s'étonner de la modestie des moyens et du caractère primitif des habitations.

La maison actuelle possède une structure en pièces sur pièces. Sur le côté est de l'habitation, en annexe, la cuisine d'été est munie d'un four à pain, accessoire d'usage courant autrefois

répandu, mais dont il ne reste aujourd'hui que peu d'exemples. Sa structure recèle des traces de plusieurs transformations survenues depuis le moment de sa construction. Le lambris actuel, de planches à clin, en cache un autre plus ancien, en planches verticales. Le toit courbe, recouvert de tôle pincée et muni de deux fausses-cheminées, camoufle en réalité un toit à pente raide et recouvert à l'origine de bardeaux. L'absence de lucarne dans le comble confère au grenier sa première vocation de conservation des grains. En tenant compte des dimensions plutôt moyennes du carré, 30 pieds par 30 pieds, le moment de construction de cette maison se situe vraisemblablement au tournant du 19e siècle. Ceci correspondrait d'ailleurs davantage au niveau d'aisance atteint à ce moment-là par la famille, plusieurs années après avoir érigé une première habitation, au caractère plus primitif, permettant d'accomplir les premiers défrichements.

Bien conservée, la maison Poirier offre un bel exemple d'architecture et d'histoire familiale, marqué par l'enrichissement progressif des premiers occupants de la terre. En même temps, elle témoigne du genre de vie d'une majorité d'habitants de souche acadienne et de leurs héritiers qui s'établissent de façon permanente dans la paroisse à la fin du 18e et au début du 19e siècle.

19

Maison rurale type du début du XXe siècle d'esprit néo-renaissance à l'italienne dont la façade est marquée par une tour d'influence médiévale. 18 025, chemin Forest.

